

BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 28 - JANVIER 2017



LE MOT DU MAIRE



Au revoir 2016, année bien remplie et marquée encore par des attentats en France et dans le monde où des victimes innocentes ont payé de leur vie pour des idéologies meurtrières.

Ayons une pensée pour elles.

Cœst aussi au 1^e janvier 2016 que nous avons vu grandir la Communauté de Communes Bièvre Isère avec la fusion avec le pays St Jeannais. Aujourdøhui nous sommes 55 communes et beaucoup de compétences à uniformiser.

Je remercie Annick MOUNIER-PIRON pour tout le travail depuis de longues années au sein du Conseil Municipal, mais, qui a pris la décision de démissionner de ses fonctions en septembre pour des raisons personnelles. Bonne continuation pour la suite et merci encore.

Septembre cœst aussi la rentrée, et malgré une forte implication des délégués des parents pour sauver la 2e classe à St Michel, mais en vain. Nous avons retrouvé lørganisation du début du RPI et continué à offrir un bon cadre de vie aux élèves.

Bien-sûr il y a également les activités des NAP toujours aussi bien organisées grâce à Maguy et Cathy ainsi que tous les bénévoles.

Un merci tout particulier à notre bénévole toujours fidèle au poste avec un investissement hors du commun, jamais à cours dødées, un grand merci à Martine et également à Laure qui a rejoint løéquipe cette année.

Je tiens également à rendre un hommage tout particulier à Albert DETROYAT qui, pendant des années, a travaillé pour la commune, toujours avec un grand professionnalisme. Dès quøl y avait un souci, de jour comme de nuit, on pouvait compter sur lui. Bien-sûr il me parlait souvent de la retraite mais je ne pensais pas que cela arriverait aussi vite. Alors vraiment du fond du cò ur merci pour ces années où løon a travaillé ensemble. Profites bien de ta retraite avec Bernadette.

Je terminerai en remerciant lænsemble des agents communaux pour leur travail et leur implication, le Conseil Municipal et les membres de la Commission Sociale pour leur engagement, toutes les associations qui font vivre le village avec leurs manifestations.

Bien-sûr je nøoublierai pas døavoir une pensée pour les personnes touchées par la maladie, leur famille et tous ceux qui ont rencontré des difficultés.

Je vous présente tous mes vò ux de santé, de bonheur et de prospérité à toutes et tous.

Joël MABILY

LES TRAVAUX

Comme nous léavions annoncé, nous avons lancé une consultation pour les travaux déaccessibilité des bâtiments ainsi que pour léassainissement des murs de léglise.

Après létude de tous ces devis, avec léaide de AMCA Architecture qui a établi léagenda déaccessibilité, nous avons retenu :

- GELAS Construction, à La Forteresse, pour la maçonnerie et le gros ò uvre,
- TECHNI PLASTIK Signalisation, au Fontanil Cornillon, pour la signalétique,
- Menuiserie PROPONNET, à Beaurepaire, pour la menuiserie,
- ALYL Sécurité Incendie, à Grenoble, pour les blocs de secours et alarmes,
- Vincent BARATIER, à St Siméon de Bressieux, pour léelectricité.

Les montants des travaux sœlèvent à 24 157.09 þ pour læglise, 28 285.20 þ pour la salle des aînés, 6 737.28 þ pour læcole et 14 895.63 þ pour la Mairie.









Bande døéveil à la vigilance pour løaccès à løécole

Réaménagement de løaccueil de la Mairie et døune place de parking pour les PMR

Un dossier de demande de subvention a été monté et nous sommes retenus à hauteur de 50 % du montant hors taxe pour le Département de løsère (sauf pour løglise) et à 25 % de løgtat, 4 700 þ de la réserve parlementaire du Sénateur Michel SAVIN (pour løglise) et il y aura également une participation de la paroisse. Une partie des travaux est déjà réalisée et le reste sera fini courant 2017.

Les menuiseries de la salle du Conseil ont été remplacées pour un montant de 5 342.48 þ.

Concernant la voirie, lœntreprise GACHET a effectué des revêtements sur 2 parties de la route des Arêtes pour 9 038.40 þ, sur le chemin de Sachet pour 10 028.40 þ, des travaux de remise en forme de certains chemins ruraux avec la pose dœn drain au chemin des Marches pour 8 182.80 þ et comme chaque année une tournée dœmplois partiels.



Nous avons également fait lœcquisition de tables et de chaises pour la cantine scolaire. Ce matériel est mieux adapté aux enfants. Montant de løinvestissement de 2 543.47 þ.

Løentreprise AGERON a fait løentretien des bordures de route et Albert DETROYAT des espaces verts.

Le déneigement, fait depuis plusieurs années par løETA RICHARD, a été repris par la Ferme MABILY. Merci à tous.

Le SEDI a effectué la pose des horloges pour lœxtinction de lœclairage publique la nuit pour 1 735 þ dont 307 þ à charge pour la commune et a commencé la pose de luminaire à læglise ainsi que lœcole pour lœccessibilité pour 14 299 þ dont 2 529 þ de part communale.

Pour 2017 des travaux de reprofilage de certaines parties de voirie ont été chiffrés pour 79 274.40 p et un dossier de subvention déposé (retenu à 45 % du hors taxe) par le Département et 3 000 p de réserve parlementaire du sénateur Michel SAVIN.

Sont prévus également :

- la réfection des peintures des murs de la Mairie et la salle du conseil ainsi que le sol de la salle,
- le remplacement de la baignoire par une douche à løappartement au-dessus de la salle du conseil.

Joël MABILY

ETAT CIVIL

Naissances:

Le 14 août, **Julia BARATIER** fille de Romain BARATIER et de Patricia SILVESTRINI-DURAND

Le 5 novembre, **Antonin MARTIN** fils de Florian et Marie-Annick MARTIN



Mariages:

Le 18 juin, **David DIEREMAN ET** Nadège FAVRE.

Le 29 novembre, Romain BARATIER et Patricia SILVESTRINI-DURAND.

<u>Décès</u>:

Le 30 mai, **Jean-Paul JULITA** (71 ans)

LE MOT DES ASSOCIATIONS

> ACCA 6 ASSOCIATION DES CHASSEURS DE ST MICHEL

2016 se termine sur beaucoup de points positifs.

Tout døabord, en septembre, nous avons eu le plaisir døaccueillir dans notre effectif, un nouveau jeune chasseur pour assurer la relève, il søagit de **Nicolas REBOUD**.

Cette année encore le repas chevreuil a connu son succès habituel en faisant salle comble. Cette journée se passa dans la joie et la bonne humeur comme à chaque fois. Nous remercions toutes les personnes qui participent depuis de longues années à la réussite de cette manifestation et qui font confiance au chef cuistot.

Et le 15 janvier dernier avec sa matinée boudins qui eut un franc succès malgré la neige.



Tous les membres de løACCA vous présentent leurs meilleurs vò ux pour 2017.

Joël MABILY, Trésorier

► LA FRATERNELLE

2017, nouvelle année, nouvelles idées, nouvelles rencontres, nouveau concept.

La mondée se fera un dimanche, le <u>12 février</u> prochain, on vous donne rendezvous pour casser et émonder les noix comme le faisaient nos anciens, on terminera en toute convivialité par un cassecroûte : petits et grands ne manquez pas ça!

Puis le <u>12 mars</u>: « St Michel au fils du temps » : projection de films en super 8, des photos, des cartes postales, des souvenirs, voir St Michel døun autre point de vue í Venez redécouvrir notre village.

Vous pouvez contacter Gérard CHAMPON dès à présent au 06 21 34 33 04 pour enrichir l'exposition de vos documents, photos, et de vos idées.

Dimanche <u>6 août</u>: rencontre, partage du pique-nique, jeux, rendez-vous aux Arêtes pour notre journée Fraternelle.

Notre association a 90 ans cette année, cœst beaucoup de convivialité, de partage, d@amitié, nous comptons sur vous pour poursuivre cette belle aventureí í

Meilleurs vò ux à tous.

Danièle Guillot, Présidente



Pique-nique aux Arêtes

> <u>LE COMITÉ DE JUMELAGE DES</u> 3 SAINT-GEOIRS

Une année 2016 bien remplie et des projets pour 2017.

L'assemblée générale du Comité de jumelage s'est déroulée le 25 novembre à St Geoirs en présence d'une quarantaine de participants. Michel CHAMPON, Maire de St Geoirs et Liliane DICO ont félicité le comité pour le travail accompli. On a pu également noter la présence de nombreux représentants des 3 communes et notamment de Yannick NEUDER, Maire de St Etienne de St Geoirs et président de la Communauté de Communes Bièvre Isère.

Bernard BROCHIER, Président, a dressé le bilan moral de l'année et en a profité pour rappeler les différentes manifestations qui ont eu lieu cette année.

Tout d'abord la traditionnelle soirée italienne du mois de mars avec le groupe Bella Ciao, ensuite des élèves du Collège Rose Valland ont été accueillis à Casorate lors d'un échange très prometteur. Un petit groupe d'Italiens a découvert la fête de la batteuse organisée par les Georges Antonin. En septembre près de 80 Français se sont rendus en Italie lors de la fête de la San Tito. En octobre toute l'équipe du Comité de jumelage a organisé une soirée repas italien avec animation qui a rencontré un franc succès pour une première. Le 11 décembre, lors du marché de Noël de St Etienne de St Geoirs l'équipe du Comité a préparé une cabane afin de proposer des Torcetti, biscuits italiens très appréciés, et du Prosecco, le fameux vin blanc pétillant.

Cette année 2016 a été riche d'échanges entre associations, tout d'abord les Georges Antonin qui ont fait découvrir aux Italiens les vieux métiers lors de la San Tito. Les Donneurs de Sang ont rencontré leurs homologues italiens. Les passionnés de théâtre avec les A'mis en Scène ont partagé leur talent. Les pêcheurs de la Fario de la Bièvre ont aussi été du voyage. Comme on a pu le constater les différents intérêts des associations n'ont pas de frontière.

Notre trésorier, Antoine Passero a rassuré tout le monde sur l'état des finances du Comité qui en profite pour rendre hommage à l'implication des trois mairies.

Pour l'année 2017, des rendez-vous et des projets sont en cours avec en particulier la soirée " chansons italiennes " prévue le samedi 25 mars à la salle des fêtes de Saint Etienne de St Geoirs. Une rencontre entre les jeunes des collèges français et italien est en préparation. Lors du Festival Berlioz nous espérons accueillir nos amis Italiens amateurs de musique. La soirée repas du mois d'octobre sera reconduite.

Le Comité de jumelage qui, depuis sa création, a permis de belles rencontres et la naissance de nouvelles amitiés francoitaliennes vous présente ses meilleurs vò ux pour 2017.

Comité de Jumelage des 3 St Geoirs



La San Tito à Casorate, un moment inoubliable



Le Père Noël s'est arrêté à notre stand du marché de Noël

> <u>LE SOU DES ECOLES DES</u> <u>COTEAUX</u>

L'année scolaire 2015/2016 s'est clôturée par un stand dédié aux enfants lors du marché des producteurs de Brion.



Le bilan annuel a été réalisé lors de l'assemblée générale du 23 septembre, en présence de nombreux élus, des directeurs d'école et malheureusement de très peu de parents. Un bilan positif sur toutes les manifestations de l'année a été établi, ce qui a permis au corps enseignant de réaliser au mieux les différents projets pédagogiques. Le bureau du sou voit malheureusement son effectif se réduire. Une réunion avec les parents d'élèves sera bientôt réalisée pour élire le nouveau bureau et mettre en place le calendrier des prochaines manifestations. Toute l'équipe remercie les habitants des trois communes pour leur investissement en temps et en argent.

L'équipe du sou des écoles

> <u>LE CLUB DE L'AMITIE</u>

Merci Henriette,

Tout au long de løannée, toutes nos rencontres sont à chaque fois des moments de partage et de joies sincères.

Mais cette année, le jour de la fête des anniversaires tous ses amis du club avaient tenus à entourer et féliciter Henriette, qui pour ses 80 ans, recevait des mains du viceprésident départemental, la médaille déhonneur des ainés ruraux.

Le vice-président, Mr Jean-Marie CHENAVAS, søadressait à Henriette avec des mots chaleureux, la remerciant pour son action de bénévolat comme secrétaire. Elle, qui avec dévouement, fait partie du club depuis sa création. Toujours souriante et à loécoute des autres, elle est pour notre club, une base essentielle du climat formidable qui règne au sein de celui-ci.

Nous souhaitons tous à Henriette et André de garder encore longtemps cette envie de faire rayonner leurs sourires à travers tout le club.

Henriette merci pour ton implication dans notre club.

Meilleurs vò ux à tous pour 2017.

Maurice LION, Président





> <u>LE CLOCHER DE ST MICHEL</u>

Ce sont plus de 120 personnes qui ont fait le déplacement ce mois de décembre pour visiter la crèche de l'église!

Admiration devant les décors, échanges amicaux et souvenirs évoqués autour døune tasse de café, plaisir de redécouvrir l'église de son enfance...chacun a trouvé l'envie de se dire à l'année prochaine!



Merci à toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que vive le Clocher de St Michel.

Françoise JACQUEMET

> <u>ADMR BRION - ST GEOIRS - ST MICHEL</u>

LøADMR, 70 ans de services à domicile de proximité pour répondre aux attentes de løensemble de la population, de la naissance à la fin de vie dans toute la France.

En ce qui concerne notre petite association, elle ò uvre aussi de par ses bénévoles au nombre de sept et de ses salariées pour vous accompagner dans votre quotidien. Nous intervenons à votre demande ou celle døun organisme, occasionnellement ou pour une longue durée, lors døune naissance au sein døune famille. lors døine sortie lors de døhospitalisation, maintien à domicile de personnes âgées. Pour des tâches ménagères, la réalisation de repas, løaccompagnement chez des professionnels de la santé et vos courses, etcí présence tisse un lien social entre nos employées et nos bénéficiaires parfois bien isolés.

En 2016, nous avons eu 28 bénéficiaires : neuf de St Geoirs, six de Brion, six de St Michel, cinq de St Siméon de Bressieux et deux sur St Etienne de St Geoirs. Que de kilomètres parcourus! Trois nous ont malheureusement quittés: Mme PERBET Gilberte, Mr BOSSU-RAGIS Louis et Mr JULITA Jean-Paul. Une entrée en structure et deux nøont plus besoin de nos services. Nous ne connaissons pas encore les heures effectuées en 2016 mais pour vous donner une idée en 2015, pour 35 bénéficiaires, nos salariées ont fait 3606 heures døintervention. Par la même nous contribuons à la création dœmplois qualifiés et durables. Fin 2016, nous avons recruté une auxiliaire de vie, Mme SIBUT Katia qui vient renforcer léguipe de nos salariées composée de Mmes ANNUEL Carole, AROD Eliane et GINIER-GILLET Maryvonne présentent depuis un certain nombre dønnée dans notre association. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe et remercions nos salariées pour le travail accompli.

Voilà un petit tour déhorizon qui nous léespérons vous aura fait connaître notre association.

Nous profitons de ce droit de parole pour remercier toutes les personnes qui nous ont aimablement reçues lors de la vente de nos calendriers. Sans oublier les trois municipalités qui depuis de nombreuses années nous apportent leur soutien.

Que 2017 vous apporte la santé, la joie, le bonheur, la prospérité et la paix dans le monde.

Laurence MONTOYA











> Aba Ë ARTISTES BRICOLEURS ASSOCIES

Depuis 2010 à St Michel de St Geoirs, l'association réunit artistes, techniciens du spectacle et toute personne souhaitant participer à sa démarche. Elle aide au montage de projets artistiques en milieu rural et dans des lieux peu équipés par la mise à disposition de matériel, d'éléments de décor issus de la récupération. Elle réunit des savoirs faire et propose de les partager avec les plus jeunes.

Des chantiers de construction de décor et d'accessoires sont réalisés à St Michel (peu en hiver faute de local chauffé).

Elle participe techniquement aux concerts donnés à l'église et ponctuellement, à la demande de l'équipe de la Fraternelle, installe un équipement pour projeter des films.

Contact : artistesbricoleurs@ozone.net Frédéric Soria pour l'association Aba



> LA MARCHE DU TELETHON

Une trentaine de marcheurs ont répondu présents à notre traditionnelle marche des coteaux en faveur du Téléthon ce qui nous a permis de récolter 118 þ au profit du Téléthon.



Le père-Noël avait caché dans sa hotte 3 jeux pour les enfants.









LøECOLE DES PETITS MALINS

Pour la rentrée 2016/2017 notre école a accueilli 25 enfants regroupant la petite, moyenne et grande section (7 PS, 8 MS et 10 GS) toujours sous la direction de Magali TERNAN.

Løffectif du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de St Michel de St Geoirs (PS, MS et GS), St Geoirs (CP, CE1 / CE2) et Brion (CE2, CM1 / CM2) søélève à un total de 75 enfants.

Visite du Père-Noël pour le plaisir des petits et des grands!



CøETAIT IL Y A 100 ANSí

L'année 1916 à St Michel de St Geoirs

Le 3 janvier 1916, le Conseil Municipal réduit à 4 membres (le 5° étant moribond), se réunit pour examiner la demande d'un père de famille nombreuse qui aimerait une aide de la commune. Malade une bonne partie de l'année, avec une épouse de santé faible ayant à charge des enfants encore jeunes, il a vu sa propriété hypothéquée à cause de dettes. Ses deux fils aînés sont sous les drapeaux. Les conseillers émettent un avis favorable.

L'assistance sociale n'est pas récente.

Sous l'Ancien Régime c'était «l'ñ uvre paroissiale». Après la Révolution Française de 1789 ce sera la Municipalité.

Prenons l'exemple de 1855. 15 garçons (les filles n'étaient pas encore scolarisées) sont admis gratuitement à l'école primaire communale. 8 d'entre eux en bénéficieront encore l'année suivante.

Cette même année 1855, le bureau de bienfaisance établit la liste de 24 chefs de familles indigents et leur verse une somme variant de 3 à 13 francs suivant la composition de leur famille. Une légère

majoration sera accordée les deux années suivantes.

En 1858, 23 chefs de famille indigents ont droit au service médical gratuit. Peu d'entre eux sont cultivateurs, beaucoup sont journaliers ou journalières, quelques-uns sont ouvriers.

Le 14 septembre 1873 la commission administrative du bureau de bienfaisance autorise la perception du capital de 600 f provenant døun legs de Monsieur Agathange Chulliat (1717-1885), curé pendant 44 ans à St Michel, fait le 10 août 1775. La rente doit être payée le 10 août de chaque année. Les deux descendants du gestionnaire du capital, contemporain du curé, font connaître leur intention de se libérer de la somme de 600 f quøils doivent au bureau de bienfaisance.

Cette somme sera convertie en rentes sur løEtat. Clin d'ò il de l'Histoire, un siècle plus tard!

Le 9 janvier, soit 6 jours plus tard, ils examinent la demande d'assistance d'un «vieillard» de 71 ans et l'acceptent.

On est en plein hiver. Ils décident que, pour payer le charbon des classes, il faut prendre la somme de 139 f 37 dans les fonds libres de la commune.

Le mois suivant, les quatre membres restants (le 5° est décédé en janvier) sont d'accord pour que le jeune homme de 18 ans, qui remplit les fonctions de secrétaire de mairie (l'instituteur, Mr Pion-

Roux étant mobilisé), soit rétribué. C'est une question de justice. Sans doute, comme il est nouveau dans la fonction, ne lui versera-t-on pas l'intégralité du traitement votée en juin 1914 pour 1915, c'est-à-dire 400 f annuels (augmentation de 100 f par rapport à 1911).

Loin de St Michel, les combats font rage. On sait, aujourd'hui, que l'année 1916 a été une année charnière de la 1° guerre mondiale. Elle est liée au souvenir de la bataille de Verdun, bataille qui dura dix mois. Des soldats français, anglais, russes, se sont heurtés aux soldats allemands. L'engagement des troupes est encore plus massif.

Ainsi, on remarque, lorsqu'on étudie les registres matricules militaires, que beaucoup d'hommes qui avaient été exemptés les années précédentes (par

exemple pour faiblesse lors du conseil de révision, ou frères déjà au front), sont reconnus aptes au service armé.

Le nombre des victimes (morts, disparus, blessés) dépasse 700 000 hommes. Les pertes humaines sont presque égales dans les deux camps.

Deux de nos compatriotes y laisseront leur vie, dans ce département de la Meuse... Louis MEUNIER-MERLIOZ, 25 ans, cultivateur, célibataire, affecté, l'année précédente, à la Compagnie de mitrailleuses du 22° RI, est tué à l'ennemi le 06 avril, à Watrouville. Il habitait Chemin du Suel (aujourd'hui la maison est démolie, mais le bâtiment agricole a été transformé en habitation par Hélène et Maurice Lion).

Il est le second enfant d'une fratrie de 8.

Les trois fils aînés sont mobilisés. Leur maman repose dans le cimetière du village depuis 10 ans.

Un secours de 150 francs sera payé à leur père le 20 novembre 1916. Il n'est pas rare qu'une aide soit octroyée aux familles particulièrement éprouvées.

Auguste BOUVAT, 25 ans, garçon de salle lors de son conseil de révision, célibataire, passé du 22° au 99° RI, est disparu à la ferme de Thiaumont (fortification sur la rive droite de la Meuse) le 7 mai, d'après l'avis ministériel du 15 juin. Le décès est fixé au 7 mai 1916 par le jugement déclaratif du Tribunal de St Marcellin rendu le 19 juillet 1919

La famille Bouvat, originaire de La Frette, s'était installée à la Combe, à St Michel, en 1832

Augustin Bouvat, le père d'Auguste, avait fait la guerre de 1870/1871, et était maréchal ferrant.

Ces deux décès porteront à 10 le nombre des sépultures (dont trois enfants en bas âge) de cette année-là.

A la mi-octobre, après les vendanges, c'est la délibération pour un emplacement pour distiller les marcs de raisin. Comme l'eau est rare dans notre commune, l'endroit le plus favorable se trouve dans les prés d'Eugène COSTE, section B, sur le chemin n° 5 allant de St Michel à Chasselay. A cet endroit, il y aura l'eau du ruisseau tout près et 4 ou 5 chemins viennent aboutir. N'oublions pas qu'à cette époque, l'eau-de-vie, appelée plus communément la «goutte» ou la «gnôle»,

est présente dans chaque maison. Certaines personnes commencent par en boire une rasade dès leur réveil. Bien rares sont les hommes, voire même quelques femmes, qui n'en ajoutent pas une petite quantité à leur tasse de café à la fin du repas de midi. Elle est indispensable à la ménagère pour la fabrication des liqueurs et vins: vin de noix, bien sûr (on est une région de nuciculture), vin de cassis, et tant d'autres fruits...Ses propriétés médicinales sont connues : c'est un antiseptique utilisable en interne (gargarismes) et en externe (pour calmer les fortes douleurs dentaires par exemple). Chaque propriétaire récoltant est habilité pour produire ses propres eaux-de-vie.

A la fin de 1916, sans doute bien peu de personnes songent à un événement qui avait secoué St Michel 10 ans auparavant: la loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Pour mieux comprendre, remontons le temps et notons les modifications.

Sous l'Ancien Régime, c'est-à-dire avant 1789, la société était divisée en trois ordres: le Clergé, la Noblesse, le Tiers-Etat. Les deux premiers étaient privilégiés. Ils étaient craints et respectés et ne payaient pas l'impôt. Les curés des paroisses enregistraient, en deux exemplaires, les BMS (baptêmes, mariages, sépultures).

A St Michel, le parcellaire de 1647 inventorie tous les biens des habitants, y compris les fonds possédés par les nobles et les ecclésiastiques.

Ceux des 64 propriétaires qui cultivent leurs terres ont en moyenne 9 sestérées (en Dauphiné une sestérée équivaut à 2500 m2). Ceux des nobles (ils n'habitent pas St Michel à l'exception de demoiselle Marguerite de Roche Vieillie, veuve de Sieur Noble François de Bergier, Seigneur de Sirizieu, actuelle maison Victor Mallier) mesurent en moyenne 35 sestérées.

Les biens de la cure (mas de l'église, prés et terres au Vernay, aux Fourcoules, aux Blaches) totalisent 12 sestérées.

Après la Révolution Française les biens du Clergé deviennent des Biens Nationaux. Ainsi le 7 septembre 1790, le Conseil Général de la Commune a délibéré døacquérir pour la somme de 3040 livres de biens nationaux qui sont situés dans løétendue de cette municipalité conformément aux décrets de løAssemblée

Nationale.

Le dimanche 30 janvier 1791, à 10 h du matin, dans løéglise paroissiale, à løissue de la messe paroissiale, en présence du Conseil Général de la Commune et des fidèles assemblés, Jean-Joseph Coste, curé de St Michel, søest présenté et en exécution du décret de løAssemblée Nationale Royaume a dit quøil venait empressement prêter le serment civique prescrit par ledit décret: «veiller avec soin sur les fidèles de la paroisse qui lui est confiée, être fidèle à la Nation, à la Loy, au Roy, et maintenir de tout son pouvoir la Constitution décrétée par løAssemblée Nationale et acceptée par le royaume».

En 1801, Bonaparte, Premier consul, afin de rétablir la paix religieuse dans le pays, négociations des entre gouvernements de Paris et de Rome qui aboutissent à un acte appelé Concordat, qui reconnaît que la religion catholique est celle «de la grande majorité des Français» et non pas celle de l'Etat. L'Église s'interdit de revendiquer les biens «nationalisés» par les lois révolutionnaires ; l'État assure, en contrepartie, un entretien décent aux ecclésiastiques. Ainsi, en 1816, le Conseil Municipal vote pour les indemnités de logement du desservant de løéglise de la paroisse de St Michel: 100 f et le traitement de ce desservant : 200 f. Le 9 décembre 1905 est adoptée, à l'initiative du député républicain socialiste Aristide Briand, une loi concernant la séparation des Eglises et de l'Etat, qui prend parti en faveur døune Laïcité sans excès.

Article 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes.

Article 2 : La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte.

En chaire, l'abbé JUVIN proteste avec force contre cette loi, entraînant ses paroissiens dans un réel émoi. Nos aînés nous ont raconté que la population s'était rassemblée dans l'église le jour des inventaires. Chantres et chanteuses, avec ferveur, chantaient tous les cantiques qu'ils connaissaient, notamment «Nous voulons Dieu».

Un voisin de l'édifice religieux clamait à qui voulait l'entendre que les gendarmes ne pénétreraient pas dans le lieu saint car il les en empêcherait, en faisant un rempart de son corps.

Finalement, tout se déroule dans le calme. Il n'y en a pas mention, d'ailleurs, dans les délibérations du CM, avant le 15 mai 1907. L'ordre du jour est la location du presbytère. Avant d'en fixer le prix on examine son état et on en constate le délabrement, qui ne peut qu'augmenter, en ce qui concerne portes, fenêtres, planchers, tapisseries, persiennes, volets... Les loyers oscillent entre 20 et 50 F. Il faut traiter avec le desservant : 40 F, impôts et assurances à la charge de la commune. Durée du bail : 8 ans.

En 1908, après les élections municipales, le nouveau maire, Pierre Dijon, ami des écoles laïques, membre du comité républicain cantonal de St Michel, n'accepte pas que l'abbé Elie JUVIN donne l'enseignement primaire à 5 enfants d'âge scolaire; mais il n'accompagne pas la police dans cette enquête. Au tribunal correctionnel de St Marcellin, on conclut que «ce prêtre avait cru faire ò uvre pie en ouvrant une école clandestine, au mépris des lois et règlements sur l'enseignement privé».

En dépit de ses protestations d'innocence, Mr JUVIN est reconnu coupable et condamné à 16 f d'amende.

Les rapports resteront toujours très courtois entre les représentants de l'Eglise et de l'Etat à St Michel. Nous en avons pour preuve le délibéré suivant. Le 15 avril 1911, la famille de l'Abbé Augustin VEYRON (1829 -

1898), originaire de St Etienne, exdesservant, demande que ses restes, dans l'ancien cimetière, soient exhumés dans le nouveau cimetière. Il a exercé pendant 28 ans. En reconnaissance de ses bienfaits rendus pendant son passage, à titre d'hommage public, une concession gratuite en sa faveur est accordée.

Au terme de cette année 1916, quand on vérifie les actes d'état civil, force est de constater que la morosité causée par la guerre n'encourage aucun couple à se créer. 7 enfants sont nés, la plupart ayant été engendrés au cours d'une permission de leur papa, l'année précédente.

«Quand on ne s'est pas vus pendant longtemps, on s'aime mieux après» confiaient certains.

Triomphe de la vie!

Madeleine MEUNIER née TANCHOT

Sources:

parcellaire de 1647 BMS de St Michel de St Geoirs registres d'état civil de la commune de St Michel de St Geoirs,

registres matricules militaires publiés par les archives en ligne de l'Isère, Recensement de la population de 1906, Délibérations du Conseil Municipal.

INFOS INTERCOMMUNALES

> Horaires de déchèteries

Le territoire de Bièvre Isère Communauté compte désormais six déchèteries, accessibles aux habitants des 55 communes.

<u>Les horaires døouverture</u>:

- La Côte St André: lundi de 14 h à 18 h; du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h; mercredi et samedi de 9 h à 18 h
- Nantoin: lundi et jeudi de 9 h à 12 h; mardi de 14 h à 18 h; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Roybon: lundi et mercredi de 14 h à 17 h; vendredi de 10 h à 12 h; samedi de 13 h 30 à 16 h 30
- St Etienne de St-Geoirs : lundi et jeudi de 8 h à 12 h ; mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- St Jean de Bournay: lundi de 14 h à 16 h; du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h
- <u>Viriville</u>: mardi et jeudi de 10 h à 12 h; mercredi et samedi de 8 h à 12 h; vendredi de 13 h 30 à 17 h 30.

Renseignements au 04 74 20 86 73 (pôle environnement).



Prévention et proximité

Le service dønimation de prévention de Bièvre Isère Communauté propose une permanence de proximité à la demande sur votre commune, tous les mercredis, de 16 h à 18 h. Elle søndresse aux jeunes âgés de 11 à 25 ans et à leur famille. Elle a pour objectif de leur permettre de rencontrer un animateur de prévention qui les guidera sur les différentes questions éducatives, sociales et professionnelles.

Contacts:

Guillaume: 07 86 51 66 90 Charline: 06 30 23 36 89.

Inscriptions accueils de loisirs: les démarches facilitées

Bièvre Isère Communauté a étendu son réseau doinscriptions en ligne pour les accueils de loisirs 3-17 ans et le rend accessible à loensemble des habitants du territoire.

La démarche est simple : il suffit de se rendre sur bievre-isere.com, mini-site « inscription loisirs 3-17 ans » et døaller dans løonglet « inscription en ligne » où un lien dirige vers le portail famille. Pour se connecter, les familles doivent utiliser un code de connexion, fourni par le pôle famille de Bièvre Isère Communauté.

Les familles noayant pas reçu de code, peuvent contacter le guichet unique au 04 74 20 88 71.

Le mini-site « inscription loisirs 3-17 ans » est un véritable outil døinformation avec toutes les ressources nécessaires aux parents : documents døinscriptions, programmes, tarifs, règlement de fonctionnementí



> Ludothèque intercommunale

La ludothèque intercommunale de Bièvre Isère Communauté propose aux familles, sur lœnsemble du territoire, de se rencontrer autour du jeu à løoccasion des accueils jeux libres et gratuits, à la fois sur des lieux fixes (St Jean de Bournay, les mercredis aprèsmidi et vendredis matin) et sur des lieux en itinérance.

Les ludothécaires vous y attendent donc nombreux pour venir jouer en famille ou entre amis.

Entrée libre et gratuite.

Pour plus døinformation, vous trouverez løensemble du programme et le règlement intérieur de la ludothèque sur le site de la communauté de communes, www.bievre-isere.com.

Contact: 06 19 08 68 27 / 06 75 94 00 63 ludotheque@bievre-isere.com



La **fête du jeu** aura lieu samedi 20 mai sur la commune de Faramans.

Fimploi et formation professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans - Service gratuit

• La Mission Locale Jeunes de la Bièvre

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous êtes sortis du système scolaire ?

La Mission Locale peut vous accompagner dans votre entrée dans la vie professionnelle.

Un accueil, une écoute et un suivi personnalisé.

Dans le cadre dœntretiens individuels ou døateliers, vous pourrez bénéficier døun accompagnement personnalisé dans votre projet døautonomie. Les conseillers de la Mission Locale vont vous aider à faire le point sur votre situation personnelle.

Une aide à lørientation et au choix professionnel.

Vous pourrez faire le point sur vos acquis scolaires et professionnels. Votre conseiller pourra vous aider à découvrir les différents secteurs professionnels et les métiers et vous pourrez construire avec lui votre projet professionnel.

Un accompagnement dans vos projets de formation.

Dans le cadre de votre accompagnement, vous pourrez rechercher une formation adaptée aux besoins de votre projet et de votre situation : remise à niveau, formations qualifiantes, adaptation à un emploi, création døactivitéí

Un soutien à la recherche dœmploi.

Grâce aux services proposés par la Mission Locale vous pourrez maîtriser les techniques de recherche dæmploi, être mis en relation avec des employeurs avoir des conseils sur les mesures et les contrats, bénéficier dœun suivi en entreprise.

Dans le cadre de votre insertion professionnelle, votre conseiller pourra également aborder avec vous des thématiques de la vie quotidienne comme le logement, la santé, la mobilité, vos droits. Venez en parler avec votre conseiller en prenant rendez-vous à løaccueil de la Mission Locale au 04 74 79 18 18

• <u>La Mission Locale</u>, <u>présente aux côtés des employeurs</u> (entreprises et associations)

En parallèle, la Mission Locale peut aider les associations et les entreprises locales pour leur recrutement. Qu'il s'agisse de l'æmbauche d'aun jeune en contrat d'avenir dans le secteur marchand ou non marchand ou de la recherche d'aun apprenti, la Mission Locale peut vous proposer des candidats, les accompagner tout au long du contrat, vous apporter les éléments d'ainformation dont vous avez besoiní

Vous êtes un employeur et vous souhaitez avoir plus de renseignements sur la Mission Locale de la Bièvre ?

Contactez-nous au 04 74 79 18 18

> Les Arts allumés



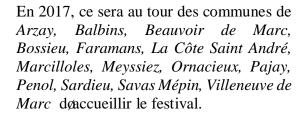
Fort de son succès lors de sa première édition en 2016 (qui a rassemblée près de 3500 spectateurs et participants) le festival Les Arts Allumés, organisé par Bièvre Isère Communauté, est de retour pour vous apporter sa bonne humeur, ses spectacles exceptionnels et sa convivialité. Plus que de simples spectateurs, les habitants du territoire sont à nouveau invités à être acteurs du festival pour découvrir ses coulisses et participer à sa réussite. Ainsi, de nombreuses possibilités de participer søoffre à vous, en participant, soit à des créations artistiques, soit directement dans løorganisation, accompagnés de professionnels!

Renseignements: service.culture@bievre-isere.com

14 communes døaccueil pour løédition 2017

Participez à la grande aventure!





Quelques chiffres

- 20 représentations de spectacles
- 12 compagnies professionnelles
- 15 rencontres artistes-habitants
- 25 ateliers artistiques

Types de spectacles

- concerts
- spectacles musicaux
- marionnettes
- cirque et magie
- théâtre







Permanences avocat conseil

Vous souhaitez être orienté et vous renseigner sur vos droits ?

Bièvre Isère Communauté vous permet déaccéder gratuitement aux services déun avocat qui étudiera vos demandes et vous conseillera dans vos démarches. Les permanences ont lieu principalement les jeudis de 17 h 30 à 19 h 15, en mairie de St-Etienne de St-Geoirs.

Pour prendre rendez-vous: 04 76 93 51 46.

Retrouvez Bièvre Isère Communauté sur Facebook!

La Communauté de communes est désormais sur les réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver toutes les actualités de la collectivité sur sa page : « Bièvre Isère Communauté ».



INFOS DIVERSES

> Le Marché des Fermes

Une vingtaine de producteurs passionnés travaillent en réseau et vous accueillent plusieurs fois par an dans leur ferme pour de conviviaux « marchés des fermes ».

Cette année encore, La ferme MABILY ouvrira ses portes le dimanche 11 juin et vous proposera des produits de qualité. Ils se feront un plaisir de vous faire découvrir leur ferme et leur production : fromages, noix, huile de noix, miel, ò ufsí

✓ LA FERME MABILY 50, Chemin du Beu 38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS № 04 76 65 42 64

> fermemabily@hotmail.fr

Nouveau site sur notre commune

Mr Bernard DURAND, ancien enfant du pays, a créé un site complémentaire sur notre charmant petit village du Dauphiné regroupant ainsi løhistoire de St Michel de St Geoirs agrémenté de photos (anciennes et actuelles) et de cartes postales. Vous trouverez également quelques lieux incontournables à découvrir au cò ur de notre village.

Ce site est accessible à løadresse suivante :

https://www.st-michel-de-st-geoirs.fr

Les Allées chantent jusqu'au30 avril

Un tour dølsère en 80 concerts, découvrez les écrins de vos concerts, des lieux remarquables du patrimoie isérois :

- Jazz manouche,
- Musique classique,
- Jazz oriental,

- Contes et musique de Mongolie,
- Chants du Moyen-Orient,
- Folk.

Entrée libre.

Toutes les informations complémentaires au 04 74 20 20 79 www.les-allees-chantent.fr



> La course de la Résistance

Le 8 mai, ce nœst pas quœun jour férié!

Pour sa 3^{ème} édition, la Course de la Résistance vous invite le 8 mai à découvrir les lieux emblématiques de la Résistance dans les Chambaran : la maison natale de Rose Valland, le Château de Murinais, la maison døYves Farge et le poste émetteur clandestin à la Forteresse.

Au départ de St Etienne de St Geoirs :

- Une course nature chronométrée de 8 km (150 D+)
- Une course des enfants de 400 à 2 000 m en fonction de læge
- 2 boucles cyclo touristiques de 40 et 80 km avec des pauses gourmandes

Un village døanimations toute la journée (attelage, poney, mur døescalade, tir à la carabine laser, restaurationí)

Au départ de Murinais :

- Un trail chronométré de 24 km (700D+)

Les courses de 8 et 24 km sont répertoriées au calendrier des courses hors stades de løsère et respectent le règlement de la FFA (Fédération Française døAthlétisme).

Ouverture des inscriptions dès le 20 février sur www.isere.fr



Centre d'échanges internationaux - CEI

Jeunes lycéens étrangers Allemands, Mexicains, Slovaques cherchent une famille déaccueil.

DøAllemagne, døItalie, du Mexique ou døailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à løassociation CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et søccupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paul, jeune allemand résidant au cò ur de løAllemagne, a 15 ans. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017.Il aime faire du sport et du piano, regarder des films et courir. Il étudie le français depuis 4 ans et rêve de trouver une famille chaleureuse, qui løaccueillerait les bras ouverts.

Ignacio, jeune mexicain de 15 ans, a de nombreux hobbies: Il pratique le basketball, adore le théâtre, visite des musées, voyage, cuisine et fait du camping. Il souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein døune famille française.

Simona, jeune slovaque de 17 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour une année scolaire à partir de Septembre 2017. Elle aime cuisiner, faire du sport, lire, et regarder des

films. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si lœxpérience vous intéresse, appelez-nous!

Renseignements : Laurence LATHOUD ó Grenoble 04.76.51.33.84 llathoud@gmail.com





Réforme de la sortie de territoire des mineurs

La loi du 3 juin 2016 relatif à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

 Pièce dødentité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)

- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Cerfa n° 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale.

> Enquête de l'INSEE sur notre commune

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées.

ll s'agit de la seule source française permettant d'estimer le chômage selon les règles internationales en vigueur (au sens du Bureau

International du Travail). Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, sur la durée de travail, les emplois précaires.

C'est enfin une source d'information très importante sur l'évolution des conditions de travail, des parcours professionnels et de la formation des personnes de 15 ans ou plus. À cet effet, tous les trimestres, 67 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront enquêtés six trimestres consécutifs : les premières et dernières enquêtes se feront par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.

La procédure : Un(e) enquêteu(trice) prendra contact avec les enquêtés. Il (elle) sera muni(e)d'une carte officielle l'accréditant. Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques ; la loi en fait la plus stricte obligation.

Votre IP vous informe « ELECTRICITE PRUDENCE »

Loisirs nautiques ou aériens, pêche, travaux agricoles, chantiers ou encore élagage døarbresí sont autant døactivités à risque si elles sont pratiquées à proximité des ouvrages électriques.

Quelques règles simples à suivre pour votre sécurité :

1- Restez éloignés des ouvrages électriques 2 -Ne tentez jamais de récupérer un objet en contact avec un ouvrage électrique : contactez le numéro døurgence dépannage au 09 72 67 50 38

Le danger existe également à proximité døune ligne électrique. En effet, vous pouvez alors provoquer un arc électrique (appelé « amorçage ») et entraîner une électrocution.

Un seul mot døordre : pour les loisirs, comme pour le travail, restez à distance !

La sécurité, cœst aussi savoir intervenir en cas dœsccident. Si, malgré tous nos conseils, un accident survenait, voici par ordre chronologique les mesures à prendre :

- 1 Interdisez løaccès pour prévenir un autre accident.
- 2- Pour éviter dœtre vous-mêmes électrisés/électrocutés, ne touchez pas les personnes concernées si elles sont encore en contact avec løouvrage électrique.
- 3 Alertez en appelant le **18** (pompiers) le **15** (SAMU), le 17 (police) ou le **112** (n° døappel døurgence unique européen).



Pour toute information complémentaire consultez électricite-prudence.fr ou rendezvous sur enedis.fr et rte-France.com



> Les donneurs de sang

LøAssociation des Donneurs de Sang Bénévoles de la Région Stéphanoise a officiellement vu le jour le 16 Mars 1968 et est affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole.

Cette affiliation længage à respecter les principes éthiques du donneur de sang bénévole :

VOLONTARIAT-ANONYMAT-BENEVOLAT-NON PROFIT

Cette affiliation lui confère le statut døassociation døutilité publique pour la santé.

Son champ døaction couvre à aujourdøhui 8 communes : BRION, PLAN, ST GEOIRS, LA FRETTE, LA FORTERESSE, ST MICHEL DE ST GEOIRS, ST ETIENNE DE ST GEOIRS et ST HILAIRE DE LA COTE.

Son rôle premier est de promouvoir et de susciter la population au don de sang. Cette action aborde aussi bien le

recrutement de nouveaux donneurs, la

fidélisation des donneurs, le message de confiance nécessaire pour inciter au don.

Løassociation est en relation directe avec løEtablissement Français du Sang, collecteur national afin døorganiser au mieux la logistique nécessaire pour les collectes mobiles sur nos communes.

Il en découle un calendrier de collectes favorisant les collectes de proximité (pas ou peu de déplacement), la mise en place de services (mini-garderies), une plage horaire étendue facilitant la venue des donneurs, de faire évoluer les besoins en matériel et en personnel afin que le don soit un moment de solidarité facile à vivre.

Un autre rôle essentiel de løassociation est døentretenir la convivialité et la bonne humeur pendant les collectes; cela se traduit par un accueil souriant des donneurs, de les informer en cas dønterrogations ou tout simplement de les aider à passer le cap de la première fois. Løamélioration de la collation post don, løécoute des donneurs pour être au plus près de la réalité des besoins sont aussi des critères travaillés par løassociation.

DE LA PRESENCE...









...POUR MIEUX SENSIBILISER AFIN DE FAIRE FACE A DES BESOINS EVIDENTS

Le Sang cøest la Vie

Vous êtes en bonne santé, Vous avez la volonté de faire du bien.....

DONNER VOTRE SANG REDONNER LA VIE

Prochaines collectes 2017

Lundi 3 avril à St Etienne de St Geoirs Lundi 10 avril à La Frette Lundi 12 juin à St Etienne de St Geoirs Lundi 19 juin à La Forteresse Lundi 21 août à La Frette Lundi 28 août à St Michel de St Geoirs Lundi 30 octobre à St Etienne de St Geoirs Le 6 novembre à St Hilaire de la Côte



Remerciements à Mr Gilles RAMEL pour ses dons qui lui ont permis døbtenir un diplôme de 2e niveau remis lors de la cérémonie des vò ux.

Le consentement présumé de don d'organes

À la suite de la loi de modernisation du système de santé du 26 janvier 2016, à partir du 1^{er} janvier 2017, l'inscription sur le registre national automatisé des refus de prélèvement, géré par l'Agence de la biomédecine, devient le moyen d'expression recommandé pour faire connaître son opposition au prélèvement d'organes.

La demande d'inscription sur le registre national s'effectue sur papier libre ou en remplissant le formulaire à disposition sur le site de l'Agence de la biomédecine. Cette demande est à adresser à l'Agence, accompagnée d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire ou titre de séjour).

Toutefois, d'autres moyens d'expression du refus de prélèvement d'organes demeurent. Une personne peut exprimer son refus par écrit et confier ce document à un proche qui le remettra à l'équipe de coordination hospitalière de prélèvement si la situation se présente.

Et en l'absence d'écrit, un proche peut aussi faire valoir l'opposition au don d'organes qu'une personne a manifestée expressément de son vivant.

Le refus de prélèvement des organes est révisable et révocable à tout moment. L'équipe de coordination hospitalière de prélèvement prend en compte l'expression de volonté la plus récente.

Le refus de prélèvement peut concerner l'ensemble des organes et des tissus ou seulement certains d'entre eux.



Aéroport des Alpes: 19 destinations

De décembre 2016 à avril 2017, løaéroport isérois, basé à St-Étienne-de-St-Geoirs, desservira 19 destinations en Europe et au-delà au départ de son tarmac, dont sept nouvelles, avec dix compagnies aériennes : Londres, Glasgow, Newcastle, Leeds, Edimbourg, Dublin, mais aussi Varsovie, Vilnius, Stockholm, Bruxelles ou encore Tel Aviv en Israëlí

Les voyageurs pourront aussi découvrir de nouveaux équipements : une quatrième salle dœmbarquement et un nouveau terminal dœviation dœffaires.

Ils ont été financés à hauteur de 1,8 million dœuros par le Département de løsère ô qui a confié la gestion de cet équipement stratégique à Vinci Airport.

En 2015, løaéroport Alpes-Isère a accueilli 303 203 passagers.

www.grenoble-airport.com



La ressourcerie de Bièvre Valloire

Horaires de la boutique solidaire : Les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Les samedis de 10 h à 16 h 30.

38870 ST PIERRE DE BRESSIEUX 38970 ST PIERRE DE BRESSIEUX

≥ 200 Route du Village

Site: www.laressourcerie-bv.fr

Rendez-vous Samedi 4 février de 8 h 30 à 18 h pour une grande vente et petits prix sur chaises, puéricultures et luminaires.



> La cérémonie des vœux

Lors de la traditionnelle cérémonie des vò ux, Monsieur le Maire a présenté ses vò ux à lænsemble des élus, des artisans, des présidents dæssociations, des représentants des écoles, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiersí et bien-sûr des habitants.

Ce moment est loccasion de faire un bilan sur loannée écoulée et doannoncer les nouveaux objectifs.



La commune a tenu à remercier plus particulièrement Martine DUSCHENE, bénévole aux NAP depuis plusieurs années, pour son implication auprès des enfants en lui remettant un « petit diplôme ».



Les Horaires d'ouverture de la mairie

Le secrétariat est ouvert au public le mardi de 14 h à 16 h 30 et le jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 (possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires).

▶ <u>Le Maire et ses adjoints</u>

Tous les mercredis de 19 h à 20 h.

Toute l'équipe Toute l'équipe Toute l'équipe Vous présente ses vous présente ses meilleurs voeux

Mairie de St Michel de St Geoirs 1550 Route de la Forteresse 38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS 204 76 65 48 83

≥ mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr

 $\it Site: www.mairie-stmichelstgeoirs.com$

Conformément à l'article 39 et 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives. Afin d'exercer ce droit, vous pouvez contacter la Mairie par le biais de notre formulaire de contact sur le site ou par courrier postal.